



La concurrence au service de tous



STAGIAIRE (F/H)
Juillet à Décembre 2022
Groupe de travail développement durable

Publication le 12/05/2022

Fin de réception des candidatures le 10/06/2022

Autorité administrative indépendante, l'Autorité de la concurrence veille au bon fonctionnement concurrentiel de l'économie en France. Elle contribue à la régulation de la concurrence aux niveaux européen et international. Sa compétence transversale la conduit à intervenir dans tous les secteurs économiques.

Elle a en charge 4 grandes missions :

Lutter contre les pratiques anticoncurrentielles (ententes et abus)

Contrôler les opérations de concentrations (fusions et rachats)

Émettre des recommandations (avis aux pouvoirs publics et acteurs économiques)

Réguler les professions réglementées

Figurant parmi les meilleures autorités de concurrence au monde dans le classement de la *Global Competition Review*, l'Autorité est également en pointe sur les nouvelles problématiques liées à l'économie numérique.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

L'Autorité de la concurrence recrute un(e) stagiaire à temps plein au sein des services d'instruction, qui sera rattaché au groupe transversal travaillant sur les problématiques de développement durable. L'équipe transversale est une équipe pluridisciplinaire composée de rapporteurs des différents services d'instruction. Elle a pour mission de développer une expertise sur les sujets de développement durable et son appréhension dans le cadre d'analyse du droit des pratiques anticoncurrentielles et du droit des concentrations d'un point de vue théorique mais également en pratique avec la recherche d'indices et la conduite d'investigations.

DESCRIPTION DU POSTE

Le stage sera encadré par un tuteur rapporteur. Au cours de son stage, le (la) stagiaire explorera de nombreuses dimensions du droit de la concurrence, en particulier sur des questions de fond, en lien avec les autres services concernés de l'Autorité, le cas échéant. Les tâches confiées varient selon le profil du/ de la candidat(e) et les dossiers en cours.

Sous la responsabilité de son tuteur, le (la) stagiaire participera aux missions quotidiennes de toute l'équipe et participera activement à l'identification des grands enjeux de développement durable pouvant être appréhendés par le droit de la concurrence, à l'identification des freins aux initiatives privées en faveur du développement durable qui ont trait au manque de clarté ou aux limites des règles de la concurrence, à l'élaboration de la position des services d'instruction dans des cas concrets et à la préparation et au suivi des échanges avec les interlocuteurs nationaux, européens et internationaux de l'Autorité de la concurrence sur ces sujets. Les questions traitées par le (la) stagiaire porteront aussi bien sur le droit des pratiques anticoncurrentielles et le contrôle des concentrations, tant sur les aspects de fond que sur les aspects procéduraux.

PROFIL RECHERCHÉ

Le/ la candidat(e) doit être spécialisé(e) en droit de la concurrence et suivre une formation de niveau Master II ou un cursus équivalent.

Le(a) candidat(e) doit disposer d'une forte appétence pour les sujets de développement durable et d'une maîtrise de l'anglais, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Le(a) candidat(e) saura faire preuve d'autonomie et de sens de l'initiative. Pour autant, il (elle) saura régulièrement rendre compte de l'évolution de son travail. Réactif(ve) et rigoureux(se), il(elle) témoignera d'une capacité à respecter les délais dans le traitement des affaires qui lui sont confiées. Il(elle) doit être doté d'une aisance orale et une bonne maîtrise rédactionnelle est nécessaire. Le(la) candidat(e) sera amené à collaborer en équipe avec les rapporteurs.

SÉLECTION DES CANDIDATURES

Les candidats doivent envoyer un curriculum vitae détaillé et une lettre de motivation à l'adresse stagiaires@autoritedelaconcurrence.fr en précisant l'objet « stage droit de la concurrence et développement durable » au plus tard le 10 juin 2022.

Les candidats sont d'abord présélectionnés sur la base des documents transmis, ensuite, ils sont retenus à l'issue d'un entretien préalable.

Des renseignements peuvent être pris auprès de la chargée du recrutement des stagiaires au sein du service des ressources humaines 01.55.04.00.00.

Les stages supérieurs à deux mois sont gratifiés au montant réglementaire de 3,90 € par heure. Les stagiaires bénéficient du remboursement partiel des frais de transports, de l'accès au restaurant administratif et de deux jours de congés par mois.

Autorité de la concurrence
11, rue de l'échelle, 75001 Paris
01 55 04 00 00
www.autoritedelaconcurrence.fr

